

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0051468
174815

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2270

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : SAAJ ABDALLAH

Date de naissance : 01/01/1954

Adresse : Rue 24 n° 15, Casablanca 20415

Tél. : 0522 915125 Total des frais engagés : 48140 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 01/01/

Nom et prénom du malade : SAAJ ABDALLAH Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection

Maladie

Pathologie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 14/09/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/08/23	ds	300 DAI		99, Rue Abou Auda Al-Zahar Neuilly-sur-Seine 922780-1NP-092361 Ouvert de 7h30 à 19h30 Vidéo-ÉEG EMG Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaires à la profession

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL-CHALAK DÉCL. D'EX. : 05 22 90 53 45 SAV : 05 22 90 53 45	23/08/23	491,40

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	JV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A coordinate system is overlaid with 'H' at the top, 'G				

Dr Fettouma MOUTAOUAKIL

Neurologue - Epileptologue

Diplôme européen de Neurologie

Certificat d'Epileptologie et d'EEG - Paris

Certificat de Neuropédiatrie - Bordeaux

الدكتورة فطومة متوك

اختصاصية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

اختصاصية في مرضصرع

الدبلوم الأوروبي في طب الجهاز العصبي

شهادة طب الجهاز العصبي للأطفال - بوردو



Casablanca le 23/8/2023

Dr MOUTAOUAKIL Fettouma
Neurologue - Epileptologue - E.E.G.
Vidéo E.E.G - E.M.G. CENTRE DE NEUROLOGIE
99, Rue Abou Al Aazahar - Casablanca
Quartier des Hôpitaux - Casablanca
T: 05 22 86 52 80 - I.N.P: 091031880

Ol + S222
2ed

35,12
x 14
2
691,43
Total. 2.342,55

Dr MOUTAOUAKIL Fettouma
Neurologue - Epileptologue - E.E.G.
Vidéo E.E.G - E.M.G.
99, Rue Abou Al Aazahar - Casablanca
Quartier des Hôpitaux - Casablanca
T: 05 22 86 52 80 - I.N.P: 091031880



99, rue Abou Alaa Zahar (Ex. Vesale)
Quartier des hôpitaux - Casablanca

0661 47 66 97

0522 86 52 80

info@cnnv.ma

www.cnnv.ma

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 9
فيتامين ب 12

فيتامين ب 1



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5

®

البروفات
20 قرص

فيتامين ب 12

فيتامين ب 9



BECIDOUZE®

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 06/2026
LOT 2D003 5